

**Education**

# « Il n'est pas normal d'interdire le redoublement »

**JEAN-MICHEL BLANQUER**  
Pour le nouveau ministre de l'Éducation nationale, il peut être dans l'intérêt d'un élève de lui refuser le passage en classe supérieure.

PAGES 2 ET 3



## Le Mammouth va se faire secouer

**B**lanquer à l'Education nationale, c'est une vraie rupture idéologique non seulement avec le quinquennat précédent, mais aussi avec la philosophie de la loi Jospin (1989) d'orientation sur l'éducation qui, depuis près de trente ans,

s'impose dans nos écoles. Ce « pédagogisme progressiste » (selon ses détracteurs) n'est pas le genre du nouveau ministre. Son truc, c'est plutôt la pédagogie et le retour aux fondamentaux assez simples de l'école publique : le professeur est là pour transmettre son savoir et l'élève pour apprendre. L'« égalitarisme niveleur » (le mot est de Jean-Pierre Chevènement) n'est pas un gage de réussite. En revanche, cette bonne vieille idée défendue

par Jaurès selon laquelle le mérite fonctionne comme un ascenseur social pourrait en être un. Dans ce cadre, le redoublement n'est plus une humiliation faite à l'enfant. Mais une chance de plus qu'on lui donne pour grimper dans cet ascenseur.

**L'ÉDITO** DE JEAN-MARIE MONTALI

[jmmontali@leparisien.fr](mailto:jmmontali@leparisien.fr)

# Le redoublement refait surface

*Dans un entretien exclusif, le ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquer, nous dévoile de nouvelles pistes pour lutter contre l'échec scolaire.*

PAR CHRISTEL BRIGAUDEAU  
 ET JOFFREY VOVOS

**NE LUI PARLEZ PAS** de « détricotage ». Jean-Michel Blanquer l'avoue, il n'aime pas beaucoup ce mot qui colle depuis trois semaines à son costume de nouveau ministre de l'Education nationale. Pourtant, les mesures qu'il présente aujourd'hui, pour son premier Conseil supérieur de l'éducation, ont tout l'air d'effacer le tableau du quinquennat précédent.

Les rythmes scolaires ? Le projet de décret éclaire le cadre national pour laisser œuvrer des « consensus locaux », explique Jean-Michel Blanquer, dans l'entretien qu'il accorde à notre journal. Même méthode pour la réforme du collège : les établissements pourront en

adapter l'esprit et la lettre, dans le cadre d'une relative autonomie de fonctionnement.

Un autre dossier va passer au tamis du « pragmatisme » revendiqué par cet ancien haut fonctionnaire : celui du redoublement. Sans annoncer pour l'heure de changement des textes, le ministre assume une « inflexion importante » sur ce sujet, en rouvrant la porte à l'idée de refaire une année pour mieux réussir sa scolarité. Le principe va à rebours de la politique de sa prédécesseure so-

cialiste, Najat Vallaud-Belkacem, qui avait pris à l'hiver 2014 un décret excluant, à de très rares exceptions, le recours au redoublement, coûteux pour l'Etat et jugé peu efficace pour l'amélioration des résultats des élèves. Le projet avait, à l'époque, déclenché une vive polémique, 68 % des Français s'y déclarant hostiles, selon un sondage publié par l'Ifop en septembre 2014.

En fait, quels que soient les textes, le recours au redoublement a tendance à baisser dans tous les pays pour se limiter au cas où les familles en font la demande, afin d'éviter une orientation par défaut dans une filière non souhaitée, en fin de 3<sup>e</sup> ou de seconde. En France en 2015, 22 % des élèves de 15 ans ont déjà repiqué, une proportion deux fois plus importante que dans la moyenne des pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement écono-

**22%**

**des élèves de 15 ans ont déjà redoublé** en France en 2015, selon les chiffres de l'OCDE (Pisa 2015). C'est 16 points de moins qu'en 2009.



miques). C'est déjà beaucoup moins qu'en 2009, où pas moins de 38 % des adolescents, plutôt des garçons issus de milieux défavorisés, avaient trébuché dans leur scolarité.

**UN DERNIER RECOURS,  
 « DANS L'INTÉRÊT DE L'ENFANT »**  
 Il n'est « pas normal » de l'interdire, tranche aujourd'hui Jean-Michel Blanquer, tout en rappelant que ce principe doit rester un dernier re-

cours, « dans l'intérêt de l'enfant », et en complément d'autres mesures de lutte contre l'échec scolaire.

Dans ce cadre, il annonce l'organisation dès août de « stages de remise à niveau » pour les élèves de CM2 entrant en 6<sup>e</sup>. Ils seront proposés, d'abord dans les zones d'éducation prioritaire, aux élèves les plus fragiles scolairement et les plus susceptibles de faire les frais, un jour, d'un redoublement.

## SOUTIEN SCOLAIRE

### « Des stages pour les CM 2 cet été »

**Etes-vous favorable à des grandes vacances plus courtes ?**

Je pense qu'il est possible d'imaginer des rythmes différenciés qui correspondent à des besoins locaux, avec comme critère premier l'intérêt de l'enfant. Je suis aussi conscient que, pour les élèves de milieux les plus défavorisés, les grandes vacances sont souvent un moment de déperdition des acquis de l'année précédente.

**Que proposez-vous ?**

Dès cette année, nous allons donner aux élèves de CM2 la possibilité de bénéficier de soutien gratuit, avant l'entrée en 6<sup>e</sup>. Ces stages d'une semaine

seront proposés fin août au moins en éducation prioritaire, et si possible plus largement.

Ce seront des enseignants volontaires, rémunérés sur la base d'heures supplémentaires, qui les assureront. Aussi souvent que possible, ils se dérouleront dans les collèges.

**Seront-ils obligatoires ?**

Nous les conseillerons aux familles dont les enfants en ont besoin. Ces stages seront centrés sur le français et les maths, avec ce que nous disons depuis le début du quinquennat : il faut faire en sorte que tous les élèves sortent du primaire en sachant lire, écrire, compter et respecter autrui.

**Vous lancez aussi le dispositif Devoirs faits à la rentrée dans les collèges ?**

Oui, ce sera aussi sur la base du volontariat et gratuit. Nous voulons changer de manière très concrète la vie des familles. Cela fait cinquante ans que l'institution n'est pas claire sur ce sujet. Nous sortons de l'hypocrisie : oui, il faut des devoirs, y compris au primaire. Mais on sait aussi que cela peut renforcer les inégalités. Pour résoudre ce problème, les devoirs pourront être faits à l'école et au collège. Et on commence par le collège.

**Qui prendra en charge ces études dirigées ?**

On va s'appuyer sur les initiati-

ves existantes. On aura recours à des professeurs volontaires payés en heures supplémentaires et à des assistants d'éducation (NDLR : les surveillants) dont le statut évoluera pour qu'ils deviennent de véritables assistants pédagogiques. Ce seront des personnes qui se destinent à être professeurs et qui se formeront grâce à cela. Je lance aussi un appel à tous les étudiants ou jeunes diplômés qui ont envie de s'investir. Je lance aussi un grand appel, au travers du service civique, pour accompagner les élèves dans leurs devoirs et leur permettre de mieux réussir.

## REDOUBLEMENT, PROGRAMMES

### « Absurde, de laisser passer des élèves accumulant les retards »

**TROIS SEMAINES** après sa prise de fonctions, Jean-Michel Blanquer, qui nous a reçus mardi dans son bureau de la rue de Grenelle, affiche clairement sa priorité : « Faire en sorte que tous les élèves sortent du primaire en sachant lire, écrire et compter, et en respectant autrui. » « C'est la base fondamentale de tout ce que l'on fera », ajoute-t-il. C'est dans cette optique qu'il souhaite rétablir le redoublement mais aussi créer des stages d'été à la fin du CM2.

**Depuis 2015, les établissements ne peuvent quasiment plus proposer de redoublement. Voulez-vous rétablir cette possibilité ?**

**JEAN-MICHEL BLANQUER.** Il n'est pas normal d'interdire le redoublement. Il y a quelque chose d'absurde à laisser passer de classe en classe des élèves accumulant les retards. La première des réponses réside dans l'accompagnement tout au long de l'année et dans les stages de soutien que nous créons (lire

ci dessous). Mais, le redoublement doit rester possible quand c'est dans l'intérêt de l'élève, et dans des cas qui doivent rester rares. Autoriser à nouveau le redoublement, ce n'est pas un virage absolu mais c'est une inflexion importante.

**Quand comptez-vous le rétablir ?**

Cela a vocation à s'appliquer dès l'année scolaire 2017-2018.

**Vous ne voulez pas toucher aux programmes scolaires, mais les infléchir.**

**Que voulez-vous dire ?**

On ne changera pas les programmes, ni à l'école ni au collège, pour la bonne raison qu'ils viennent de l'être. Nous ne voulons pas emmener les professeurs, les familles et l'ensemble du système dans des zigzags épuisants. Mais nous serons attentifs à certains points. Par exemple, en français, il faut faire primer le bon sens. Le vocabulaire et la grammaire sont des piliers de la maîtrise de la langue et ces mots-là doivent retrouver leur place dans la vie

- **NOUS SORTONS  
DE L'HYPOCRISIE :**  
s **OUI, IL FAUT**  
- **DES DEVOIRS,**  
s) **Y COMPRIS**  
r **AU PRIMAIRE**  
s  
e  
t  
e

quotidienne des écoliers.

**Parlera-t-on encore de « prédicat », une notion de grammaire dont l'apparition dans les programmes a fait polémique ?**

Nous allons consulter l'Académie française sur la manière dont on peut faire évoluer les choses. Je ne suis pas celui qui dit la vérité disciplinée par discipline.

**CHORALE**

« La rentrée en musique »

**Le développement de la musique en classe semble vous tenir à cœur.**

**Que comptez-vous faire ?**

Quand on se compare aux autres pays, on voit que la musique occupe une place insuffisante en France. Je compte notamment faire en sorte qu'il y ait des chorales dans toutes les écoles et collèges. Nous allons aussi en-

courager les pratiques instrumentales et les concerts.

Et, je vous l'annonce, on fera la rentrée en musique, dans un maximum d'endroits dès cette année, en mobilisant les élèves de l'année précédente ou des orchestres extérieurs. L'idée est de montrer que la rentrée est un jour à vivre non pas avec inquiétude mais avec joie et confiance.

**Vous attachez aussi beaucoup d'importance à la lecture. Si vous aviez un ouvrage à conseiller aux enfants cet été...**

Ce serait « les Fables » de La Fontaine, car elles nous disent quelque chose de la vie et qu'elles sont éternelles.

« Cela peut casser le moral »

Mathias, actuellement en 3<sup>e</sup> collège Marais-de-Villiers, à Montreuil (93)

« **QUOI ?** Le redoublement va être rétabli ? Quand ? » s'inquiète Ambre. Cette adolescente de 13 ans, rencontrée hier à la sortie du collège Marais-de-Villiers, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), réagit vigoureusement à « l'inflexion » voulue par le ministre de l'Éducation. « J'ai peur de redoubler ! Quand j'étais en CE 1, l'école l'avait proposé à mes parents mais je n'avais pas envie de me retrouver avec des petits que je ne connaissais pas », explique la jeune fille, aujourd'hui en 5<sup>e</sup> dans cet établissement de banlieue parisienne.

« La crainte du redoublement, ça peut aussi être une motivation, estime au contraire Ethan, également en 5<sup>e</sup>,



LE QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Montreuil Seine-Saint-Denis), hier. Les élèves du collège Marais-de-Villiers s'inquiètent du retour du redoublement.

mais à Charlemagne, un collège situé dans un quartier aisé de la capitale (14<sup>e</sup>). J'ai un copain qui ne travaille pas parce qu'il sait que ça ne changera rien, il passera quand même l'année

prochaine. » « C'est une bonne chose, de redonner un peu d'autorité à l'école », approuve aussi David, un prof d'arts plastiques, avant de gentiment s'échapper sur le trottoir avec une col-

lègue sur ce que doit être « un redoublement vraiment efficace ».

A Marais-de-Villiers, chacun semble connaître quelqu'un concerné par le sujet. Sofia, 13 ans, dans la même classe qu'Ambre, a refait son CP. « En lecture, je buggais... A la maison, je ne parlais pas français. J'ai été vexée qu'on me fasse redoubler, confie la jeune fille, aujourd'hui parfaitement bilingue en français et en portugais. Je ne sais pas si j'ai appris tellement plus en refaisant une année, c'est difficile à dire. » « Redoubler, cela peut casser le moral d'un élève, souligne de son côté Mathias, en 3<sup>e</sup>. Si cela existe, il faut que ce soit bien expliqué, et pas pris comme une punition. »

CH.B. ET J.V.



# VOIX EXPRESS



**Vanessa Benssouan**  
31 ans, sans emploi  
PLAISIR (78)



**Robin Schmitt**  
28 ans, étudiant  
AVIGNON (84)



**Mariam Sidibé**  
21 ans, étudiante  
ÉZANVILLE (95)

## EST-CE PROFITABLE POUR LES ENFANTS ?

PROPOS RECUEILLIS PAR SIMON GOURRU

**Oui**, j'ai redoublé ma 4<sup>e</sup>, et cela a eu des effets bénéfiques. Le redoublement m'a permis de combler mes lacunes. Certes, c'est difficile, on perd des copains en route et on se sent un peu à l'écart. Mais avec du recul, cela m'a permis de me rebooster et d'être dans les meilleurs élèves, ce qui n'était pas le cas auparavant.

**Oui**, mais les parents doivent s'investir dans la scolarité de leurs enfants. J'ai redoublé trois fois, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et terminale, et ça n'a pas été positif tout le temps. J'ai été changé de collège à chaque redoublement. C'était une erreur, j'ai perdu mes repères. En terminale, cela m'a aidé à avoir mon bac et à poursuivre mes études.

**Cela dépend.** Pour moi, non. J'ai redoublé ma 6<sup>e</sup> et cela ne m'a rien apporté. Je n'ai rien appris de plus. C'était une perte de temps. En revanche, pour ma petite sœur qui a redoublé son CE 2, cela a été utile. Elle n'avait pas forcément le niveau pour le CM 1, et refaire une année lui a permis d'acquérir les compétences nécessaires.



**Julien Marcelino**  
26 ans, éducateur spécialisé  
ARRAS (62)



**Marie-Christine Evenou**  
65 ans, retraitée  
PARIS

**Tout à fait.** J'ai pour exemple ma sœur qui a redoublé sa classe de 4<sup>e</sup>. Cette année en plus lui a permis de se remettre à niveau et de retrouver confiance en elle. Il faut arrêter de culpabiliser les enfants. Mieux vaut prendre une année de retard qu'être en difficulté par la suite. C'est utile pour les élèves perdus à l'école.

**Pour certains cas, oui.** C'est justifié quand il y a un manque de maturité. Comme pour mon fils qui a redoublé sa 1<sup>re</sup>. Il avait un an d'avance et n'était pas assez mûr. Tout le monde n'est pas fait pour les études ! Il faudrait mieux orienter les jeunes plutôt que de les engager dans des filières où ils sont en échec.



Jean-Michel  
Blanquer,  
ministre de  
l'Education,  
revendique  
des mesures  
pragmatiques  
qui ont tout l'air  
d'effacer le tableau  
du quinquennat  
précédent.



COLY DE SPANDEL